REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5457

Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'association Les Canuts des Canits, pour l'organisation de la 11e édition du "Gypsy Lyon Festival", du 28 au 31 mai 2020

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur: M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE: 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES:

2020/5457 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A L'ASSOCIATION LES CANUTS DES CANITS, POUR L'ORGANISATION DE LA 11E EDITION DU "GYPSY LYON FESTIVAL", DU 28 AU 31 MAI 2020; (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Les Canuts des Canits, dont le siège social est situé à la Maison des Associations, au 28 rue Denfert Rochereau à Lyon 4^e, organise la 11^e édition du « Gypsy Lyon Festival », du 28 au 31 mai 2020.

L'association Les Canuts des Canits a été créée en 2008 et a pour principal objet d'organiser des manifestations culturelles dont le «Gypsy Lyon Festival». Cet événement pluridisciplinaire à dominante musicale œuvre en faveur de la promotion et de la transmission d'un patrimoine européen et international immatériel : la culture tsigane.

En 2019, le festival a accueilli environ 12 000 personnes sur les 4 jours du festival.

Cette 11^e édition du festival proposera une programmation riche et variée sur 4 jours et renouvellera l'esprit de découverte, social et écoresponsable des éditions précédentes.

Différents événements ponctueront le festival :

- quatre soirées de concerts en plein air avec 15 groupes de musique, mêlant musique tsigane et balkanique, jazz manouche, électro-gypsy, musiques actuelles et musiques traditionnelles ;
- un focus sur la Russie à l'occasion de la saison russe qui se déroulera en 2020 en France, avec l'invitation d'une actrice russe, Ekaterina Dar, et la projection d'un court-métrage réalisé spécialement pour le festival, ainsi qu'un long métrage sélectionné par l'actrice;
- un Village Gypsy accueillant différentes associations pour un moment festif, de détente et d'échange avec le public.

Pour cette édition, l'association continue d'élargir la programmation artistique du festival en intégrant de nouvelles disciplines : stage de cuisine, ateliers pour enfants, stage de langue tsigane et roumaine, master-class de danse tsigane, etc..., afin de favoriser de nouvelles rencontres, le tout avec un grand nombre d'artistes de la région.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- faire découvrir au public lyonnais la richesse de la musique tsigane à travers une programmation artistique de qualité ;
- faire connaître les différents arts produits par cette communauté itinérante ;

- tisser des liens avec des acteurs culturels et sociaux de la vie locale autour de ce projet.

En 2019, l'association a reçu une subvention de 4 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement par délibération n° 2019/4629 du Conseil municipal du 25 mars 2019.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 6 000 euros allouée à l'opération, et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 80 000 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association Les Canuts des Canits, je propose de lui allouer une subvention de 4 000 euros.

Vu la délibération n°2019/4629 du Conseil municipal du 25 mars 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 4^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 4 000 euros est allouée à l'association Les Canuts des Canits pour l'organisation du « Gypsy Lyon festival », du 28 au 31 mai 2020.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024 nature 6574.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT